

Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr - Site : [fsu48](http://fsu48.fr)

« La querelle des bourdons et des abeilles » (parabole de Saint Simon) *

Après le passage en force de la loi, injuste et injustifiée, sur les retraites, la chef des bourdons a présenté une « feuille de route » qui prétend viser l'apaisement sans lâcher quoi que ce soit sur la réforme des retraites tout en brandissant de nouvelles menaces. Elle déploie tous les outils pour tenter de faire accepter l'intensification et l'absence de reconnaissance du travail des abeilles. Les bourdons sont à l'attaque... et les multiplient.

Le roi des bourdons a cru qu'il pouvait imposer sa réforme des retraites alors même qu'aucune nécessité ne la justifie si ce n'est sa volonté de donner quelques gages aux marchés financiers. Les abeilles ont réagi depuis quatre mois et multiplient les manifestations et casseroles pour faire entendre leur colère, contraignant les bourdons à interdire les manifestations lors des déplacements de leurs chefs. Les bourdons, en suivant cette stratégie incendiaire et autoritaire, nourrissent une très grave crise démocratique en taxant les porteurs de revendications de justice sociale de « dangers pour la République », alors que les bourdons bruns défilent sans contrainte. Mais les abeilles travailleuses sont opiniâtres et tant que la réforme n'est pas retirée, elles vont continuer de se défendre contre les attaques. Les services publics, utiles à

l'ensemble de la population des abeilles et en particulier celles qui ne possèdent rien (pauvres ouvrières) sont davantage mis en difficulté. Les bourdons croient fermement que faire travailler plus l'ensemble de la ruche des abeilles leur permettrait de gagner plus tout en produisant un miel de mauvaise qualité. Ces bourdons, qui vivent du travail des abeilles, ambitionnent même de leur faire signer des pactes valant quelques briques pour déqualifier leurs métiers et leurs missions. Les bourdons se croient forts, mais ils ne sont rien sans les abeilles qui veulent une augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux et des bourses d'études. Avec la réforme inacceptable de l'enseignement professionnel qui est une nouvelle étape de la stratégie bourdonneuse pour déqualifier le travail des abeilles, pour le rémunérer toujours moins et imposer des conditions de travail plus dégradées tout en sabordant le caractère scolaire et ambitieux de la formation d'un tiers de la jeunesse lycéenne des abeilles, ces dernières vont répondre à ces deux attaques simultanées par la mobilisation dès le 31 mai (voir page 4).



SUITE, page suivante →

Dispensé de timbrage
MENDE CT

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

DEPOSE LE 24/05/23



SOMMAIRE

- P 2 Ecole inclusive
- P 3 Voie Pro
- P 4 Action

Toujours unis, nombreux et déterminés pour le retrait et pour le progrès social

31 Mai : Rassemblement Voie Pro

1^{er} Juin : Visite ministérielle = Accueil bruyant

2 Juin : « Borne » in Millau

6 Juin : RETRAITES : TOUTES ET TOUS MOBILISES pour gagner ENSEMBLE !

Parmi les services publics attaqués, celui de l'Éducation et plus particulièrement **l'inclusion scolaire et tous ses personnels** sont visés par le roi des bourdons qui, pour nier le travail de ses personnels indispensables, leurs nécessaires qualifications, leur nécessité d'un statut et leur demande d'une importante revalorisation salariale, ambitionne de les fusionner avec les personnels de surveillance, eux aussi tout aussi mal reconnus. **Ici encore, les abeilles ne vont pas se laisser faire et vont livrer bataille dès le 1^{er} juin à Montrodât puis en juin dans tout le pays** (voir page ci-dessous).

Il est vrai que les bourdons sont les adeptes d'une étrange religion où le

*roi argent et ses messagers des marchés financiers sont les seules divinités adorées pour tenter de réaliser les progrès de civilisation du monde des abeilles. **Cela fait longtemps que ça dure, comme toute religion... mais les progrès se font toujours attendre.***

Cependant, la force collective déployée depuis quatre mois par les abeilles leur a fait prendre conscience que les idées de justice et de solidarité sont les vecteurs du progrès social. Les abeilles ont mesuré qu'il existe un écart béant entre leurs aspirations et la pratique du pouvoir par les bourdons. Les abeilles fortes de ce puissant élan collectif ont compris qu'elles peuvent imposer d'autres choix de société et œu-

*vrer collectivement à leur propre progrès en imposant leurs conditions aux bourdons. **Alors les abeilles ne lâcheront rien que ce soit sur les retraites, les salaires, l'accès aux services publics et plus globalement sur l'aspiration des travailleuses et travailleurs à être reconnus et respectés. Les abeilles seront toutes mobilisées le 6 juin à Mende pour piquer une nouvelle fois les bourdons, et pour défendre et faire grandir collectivement leur ruche dans le progrès social.***

** Saint Simon voudra bien nous pardonner des quelques détournements de sa parabole philosophique.*

Hervé Fumel

L'école inclusive : aucune ambition et des mesures hors-sol

Alors que l'école inclusive nécessite des moyens en personnels, en formation et en structures, le président de la République a annoncé des mesures qui ne répondent en rien aux enjeux. Pire, l'annonce de la fusion des "cadres d'emploi" des AESH et des AED en « Accompagnant·es de la Réussite Éducative (ARE) » nie la spécificité du métier d'AESH et la professionnalité des personnes qui l'exercent en diluant les missions de ces dernier·es et en développant une logique de présence plutôt que d'accompagnement. La FSU rappelle sa revendication de la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH afin de participer à la mise en œuvre d'une école vraiment inclusive.

Concernant les AESH, la mesure annoncée est inacceptable. En effet, la création d'un métier d'accompagnant·e à la réussite éducative (ARE) aux contours flous et au-delà du seul cadre scolaire amènerait à leur disparition. Il s'agirait, à l'horizon 2027, de regrouper le cadre d'emploi des AESH avec celui des AED comme si les missions relevaient du même niveau et n'avaient pas de spécificités propres. La promesse de pouvoir accéder à un temps plein et bénéficier d'une évolution professionnelle serait corrélée à une prise en charge des enfants sur les temps périscolaires.

Les AESH sont le 2^{ème} métier de l'éducation nationale et les très précaires piliers de l'école inclusive. Iels sont le « principal moyen de compensation du handicap » et de fait, les chevilles ouvrières de la scolarisation des élèves handicapés dans le cadre de l'école inclusive. Et pourtant, iels se mobilisent depuis des années pour faire reconnaître leur métier et l'importance de leur rôle dans la scolarisation des élèves en situation de handicap. Il est désormais avéré qu'aucun enseignement n'a été tiré de leur souffrance professionnelle et du sentiment d'abandon de ces personnels. La FSU demande l'abandon immédiat de cette mesure et l'ouverture de discussions visant à la reconnaissance du métier spécifique des AESH, dans la limite de leurs missions auprès des élèves. Ces discussions doivent aussi s'accompagner d'une amélioration immédiate de leur cadre d'emploi et de leurs conditions de travail, avec une hausse conséquente de leurs salaires, la création d'un corps d'AESH et l'abandon des PIAL.

Plus largement, il est urgent de mettre les moyens nécessaires pour que l'école inclusive permette à chaque élève d'être scolarisé dans les meilleures conditions avec des personnels en nombre suffisant, formés et reconnus professionnellement.

Yaël Evrard

Les retraités toujours actifs et solidaires !

La Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP) a tenu son 67^e congrès à Dax début avril. Celui-ci s'inscrit pleinement dans le mouvement social. Par ses mandats et son action, elle concrétise l'engagement et la mobilisation de ses adhérent·es pour la justice sociale, condition d'exercice d'une démocratie vivante et effective. C'est l'engagement de la FGR-FP. Pour le renforcer, elle appelle les actifs et les retraités à se syndiquer et les retraités de la Fonction Publique à la rejoindre.

Après la réforme Blanquer, avec l'alternance imposée avec force dans les lycées pro, voici la réforme de la voie pro voulue par Macron. Déjà prête et annoncée depuis septembre, combattue par des mouvements et une intersyndicale forte en fin d'année 2022 avant les mouvements contre la réforme des retraites, cette réforme s'impose maintenant à tous. **Nul ne peut plus ignorer ce qu'elle contient : le démantèlement des lycées professionnels (de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture) et de nos statuts.** Cette réforme catastrophique pour nos métiers et l'avenir de nos élèves, doit être clairement mise en parallèle avec le **PACTE qui est son outil de mise en œuvre.**

Pas moins d'une douzaine de mesures ont été annoncées :

- *La rémunération des périodes de stages des élèves de LP.*

Aider les élèves de lycée pro, souvent issus de milieux sociaux en difficultés est une bonne chose. Mais pourquoi envisager cette « rémunération » lors des seules périodes de stages ? Allocation mensuelle, aide ciblée, bourse, ... il existe pourtant de nombreuses autres pistes de travail.

- *Des « savoir fondamentaux » à effectifs réduits.*

Entendons nous bien, les prétendus savoirs fondamentaux sont ici le français et les mathématiques. Quid des autres enseignements ? Sont-ils vraiment non essentiels ? Quid des heures de dédoublements dans les dotations horaires ? Car ces effectifs ne seront réduits que pour les enseignants signataires du PACTE. Quid des classes dont les professeurs n'adhèrent pas au PACTE ? Il est à craindre que cette mesure soit un appât de plus pour faire signer le PACTE aux enseignants.

- *Des options en lycée pro !!*

Enfin pourrait-on se dire. Les élèves de LP y ont également droit, non ? Mais ces options (LV2, codage, « entrepreneuriat » (???) ne seront proposées que si les enseignants volontaires sont signataires du PACTE (et oui, encore lui !!!)

- *Modification de l'année de Terminale.*

Avec des épreuves plus tôt dans l'année scolaire (à l'image de ce qui se fait en LGT, ce qui reste sans aucun bilan jusqu'à présent), une fin d'année (mois de mai-juin) suivant deux axes :

- des cours intensifs pour les élèves souhaitant poursuivre (BTS ou Mention Complémentaire)
- ou des périodes de stages complémentaires avec un objectif d'insertion professionnelle (là encore, accompagné d'un enseignant ayant signé le PACTE).

- *Des dispositifs pour prévenir le décrochage : « tous droits ouverts », « ambition emploi », « parcours de consolidation ».*

En lien avec des partenaires extérieurs (et oui !!), des stages complémentaires, une période d'accompagnements complémentaires post bac de quatre mois pour les élèves sans insertion professionnelle, un soutien et un parcours en



trois ans pour l'obtention du BTS pour les élèves issus du bac pro. Bien évidemment, les personnels qui interviendront dans ces dispositifs devront être signataires du PACTE.

- *Mieux préparer l'insertion professionnelle grâce à des partenariats extérieurs, adapter la carte de formation pour préparer l'avenir professionnel des jeunes, augmenter le nombre de places en formation bac +1.*

Les propositions sont très claires : mettre en place des partenariats extérieurs, fermer et ouvrir très rapidement des formations pour les secteurs en tensions, avec de profondes modifications dans les missions des personnels concernés voire des réaffectations (en lycée, collège, 1^{er} degré).

- *Mettre en place des bureaux des entreprises dans chaque lycée.*

Avec pour mission le développement de l'alternance dans les lycées ? Le tout piloté bien sûr par le chef d'établissement avec des personnels signataires du PACTE.

Ce fameux PACTE, reparlons-en : en LP, il est non sécable. Alors qu'en collège, LGT et dans les écoles, le pacte c'est 1, 2 ou 3 briques; en LP, c'est six briques ou rien. Chaque brique (?) correspond à une mission particulière rémunérée de 1250€ répartie sur 9 mois. Tous les PLP, CPE, titulaires ou non, peuvent être volontaires pour le PACTE et choisir six missions dans un ensemble de huit. Parmi celles énoncées plus haut, il faut ajouter « les remplacements de courtes durées » (un total de 18h) et « l'intervention de la découverte des métiers au bénéfice des collégiens ». Signé pour 1 an, le PACTE contractualise les missions : il vient donc en totale contradiction avec la notion de statut qui caractérise et protège nos métiers, il implique forcément une annualisation de notre temps de travail. Au vu des missions proposées, il est facile de comprendre que la mise en place de la réforme de la voie pro repose entièrement sur l'acceptation et le fonctionnement du PACTE.

Pas de personnels signataires du PACTE, pas de réforme de la voie pro !

En plus de la mobilisation du mercredi 31 mai pour affirmer clairement notre opposition à cette réforme désastreuse, notre réponse doit être claire et limpide, aucun personnel signataire du PACTE !

**Si vous refusez la contractualisation de nos métiers,
Si vous refusez une voie pro formant uniquement à un « travail » et non à un « métier »**

**Si vous voulez maintenir un objectif émancipateur de la voie pro qui doit continuer à former aussi des citoyens
Si vous refusez de mettre les élèves les plus fragiles scolairement et économiquement « au pas » par le travail,**

Alors, REFUSEZ DE SIGNER LE PACTE !

*Emilie Benkaci, Marlène Marques, Laurent Calmels,
Stéphane Barnini et François Robin*

Toujours unis, nombreux et déterminés pour le progrès social

31 Mai

Pour marquer notre opposition au projet de réforme des lycées pros
12 h Rassemblement devant le lycée Peytavin / Conférence de presse

Non au pacte LP

Le pacte LP = outil de destruction des lycées pro, de nos métiers, de nos filières
et de l'avenir des jeunes !

1er Juin

A l'occasion de la venue de Geneviève Darrieussecq
(Ministre déléguée, chargée des personnes handicapées)
pour les Assises départementales du handicap

RDV à 8h30
sur l'esplanade
Marvejols
pour un « accueil bruyant »

2 Juin

Appel à se rendre à Millau

Qui accueillera les XXVe Assises des Petites Villes de France
En présence de nombreux élus et de plusieurs membres du
gouvernement, dont la 1ère ministre Elisabeth Borne

RDV 10h à Millau / Place Foch
co-voiturage possible
à partir du rond-point du Romardies

6 Juin

La journée unitaire du 1^{er} mai contre la réforme des retraites a encore démontré la détermination des travailleurs et travailleuses à faire échec à la réforme Macron des retraites. **Depuis plus de 4 mois, des records sont battus** tant par le nombre de manifestant.e.s que par le nombre de grévistes dans le public comme dans le privé.

Malgré cela l'exécutif enchaîne les passages en force et la décision du Président de la République de maintenir sa réforme, malgré l'opposition quasi unanime de la population, crée une défiance profonde.

L'intersyndicale dénonce solennellement ces décisions autoritaires qui ajoutent à la crise sociale une crise démocratique. L'intersyndicale a toujours refusé de céder à ces provocations et s'est attachée à maintenir une mobilisation pacifique, festive et populaire.

L'intersyndicale se félicite de la proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites qui sera à l'ordre du jour le jeudi 8 juin à l'Assemblée nationale.

Depuis 6 mois, les organisations syndicales de salariés font de nombreuses propositions, notamment en matière de financement, pour renforcer notre système de retraite par répartition et le rendre plus juste. **Elles poursuivent la mobilisation et appellent à une nouvelle journée d'action commune, de grèves et de manifestations le mardi 6 juin** permettant à l'ensemble des Lozériennes et des Lozériens de se mobiliser et de participer toujours aussi massivement à la manifestation départementale qui aura lieu à Mende à partir de 10h30.

10h30 : Rassemblement place Urbain V

et manifestation départementale

TOUTES ET TOUS MOBILSES pour gagner ENSEMBLE !